



Cité éducative de Lyon
Territoire États-Unis / Langlet-Santy

Quartiers concernés:

Etats-Unis - Langlet-Santy

Feuille de route
2025 - 2026 - 2027

29 septembre 2025

La Cité éducative de Lyon

Les Cités éducatives visent à réduire les inégalités en matière de réussite scolaire et éducative en renforçant l'accompagnement éducatif des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans dans les quartiers prioritaires. Il s'agit de répondre aux enjeux éducatifs qui se manifestent à l'intérieur et en dehors du cadre scolaire à partir de trois leviers :

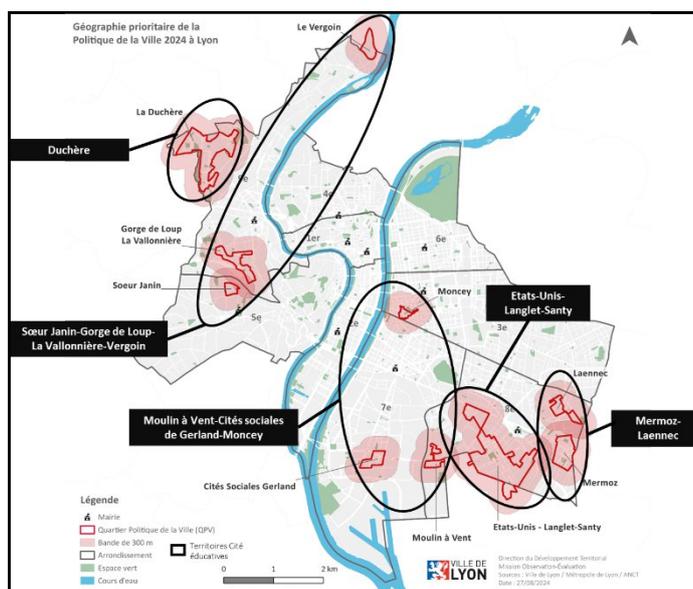
- Mobiliser l'ensemble des acteurs éducatifs qui agissent dans les quartiers prioritaires
- Renforcer la coordination des ressources existantes (y compris du droit commun)
- Expérimenter de nouvelles approches et modalités d'intervention

Depuis la rentrée 2024, la Cité éducative de Lyon se déploie sur l'ensemble des quartiers prioritaires avec une organisation territorialisée permettant de positionner la démarche au plus près des besoins. La Cité éducative de Lyon est déclinée en cinq Territoires Cité :

1. Etats-Unis / Langlet-Santy (8^{ème} arrondissement)
2. Mermoz-Laennec (8^{ème} arrondissement)
3. Moulin-à-Vent / Cités Sociales Gerland / Moncey (3^{ème} – 7^{ème} – 8^{ème})
4. La Duchère (9^{ème} arrondissement)
5. Sœur Janin / Gorge de Loup / La Vallonnaire / Le Vergoin (5^{ème} – 9^{ème}).

La Cité éducative de Lyon bénéficie à 15 000 enfants et jeunes et couvre 80 écoles et établissements scolaires.

Neuf axes dessinent la stratégie de la Cité éducative de Lyon, lesquels s'intègrent au cadre national ainsi qu'au Projet Educatif Lyonnais et à la Convention Territoriale de Lyon:



Conforter le rôle de l'école

- ✓ Renforcer la mixité sociale et scolaire comme levier de la réussite éducative
- ✓ Prévenir le décrochage scolaire et préserver les destins ouverts des enfants et des jeunes
- ✓ Faire de la transition écologique de l'École une réponse aux enjeux de santé globale des jeunes

Promouvoir la continuité éducative

- ✓ Conforter les parents dans tous les lieux d'éducation et les soutenir dans leur rôle d'éducateur
- ✓ Renforcer la continuité entre les temps éducatifs, porter une attention particulière aux transitions
- ✓ Développer le recours aux loisirs périscolaires et extrascolaires

Ouvrir le champ des possibles

- ✓ Encourager la participation citoyenne des enfants et des jeunes et leur pouvoir d'agir
- ✓ Outiller les enfants, les jeunes et leurs familles pour faciliter les mobilités dans un monde ouvert
- ✓ Favoriser l'ouverture culturelle, sociale et professionnelle des enfants et des jeunes

Ce cadre stratégique global est décliné pour chaque territoire en feuille de route. La feuille de route qui est présentée ici détaille les enjeux éducatifs que la Cité éducative souhaite mettre au travail pour le territoire de Cité Etats Unis – Langlet Santy.

Le territoire de la Cité éducative États-Unis-Langlet-Santy

Quartier emblématique de l'histoire ouvrière de Lyon, États-Unis - Langlet-Santy accueille plus de 16 000 habitants et habitantes. Très peuplé, ce quartier est marqué par des défis socio-économiques significatifs, incluant une forte précarité, des taux de chômage élevés, une grande fragmentation sociale et un sentiment d'isolement social qui touche de nombreuses familles, et en particulier les jeunes. Il est composé d'une proportion importante de logements sociaux avec des niveaux de loyer les plus bas de l'agglomération lyonnaise.

La part des familles à bas revenus a augmenté ces dernières années (taux de pauvreté au seuil de 60 % du revenu disponible : 38 % – FILOSOFI 2020), et les familles monoparentales sont davantage représentées que sur l'ensemble du territoire métropolitain. Par ailleurs, plus de la moitié des jeunes non scolarisés est sans emploi (22,3 % – RP 2020).

Le quartier Langlet-Santy est inscrit dans un programme national de renouvellement urbain depuis 2019. Quant au périmètre États-Unis, une réflexion sur une transformation urbaine d'envergure à l'horizon 2040 est en cours. Ces mutations urbaines offrent des opportunités de repenser les espaces de vie et d'inclure les jeunes dans ce processus.

Le contexte socio-éducatif au sein du territoire

Écoles, établissements scolaires et structures socio-éducatives intégrés à la Cité éducative États-Unis - Langet-Santy

Structures	États-Unis/Langlet-Santy
Lieux accueil parents enfants (LAEP)	2
Établissement d'accueil de jeunes enfants (EAJE)	10
Relais Petite Enfance (RPE)	1
École maternelle	8
École élémentaire	8
Collège	2
Lycée général et technologique	2
Lycée professionnel	1
Structures d'éducation populaire	2

Les résultats aux évaluations nationales, les évaluations d'école, les diagnostics de réseau et autres indicateurs spécifiques aux populations jeunes mettent en lumière :

- des difficultés prégnantes d'acquisition des apprentissages fondamentaux d'une part significative d'élèves scolarisés dans les établissements du territoire,
- un accrochage scolaire parfois contrarié, des ruptures de parcours et une part non négligeable de jeunes décrochés du système scolaire ou de formation,
- des climats scolaires parfois bousculés par des conflits récurrents entre pairs, une discontinuité au sein de l'espace école (manque de fluidité scolaire/périscolaire par exemple) au sein de certains établissements.

Par ailleurs, des équipements structurants sont très implantés et reconnus en cœur de périmètre (Centre social États-Unis, théâtre le Ciel, PIMMS, Caisse d'Allocations Familiales..), au nord (Espace de vie sociale l'Essor et aux confins du territoire : la Maison de la danse et la médiathèque du Bachut), le sud est moins bien doté malgré l'ouverture récente de la Passerelle, espace associatif en pied d'immeuble animé par le Centre social Gisèle Halimi, plus éloigné du territoire.

Le renforcement et la multiplication des actions « hors les murs » et d'« aller vers » menées par les centres sociaux, les éducateurs et éducatrices de prévention spécialisée, une conseillère de la Mission locale, le PIMMS et les associations sportives et culturelles (Action Sport Éducation, Arts et Développement par exemple) témoignent des besoins de liens et de liants entre les enfants, jeunes et familles concernés et ces différentes structures, et de surcroît d'une dynamique déjà à l'œuvre et à l'écoute des besoins des personnes concernées.

Présentation des priorités territoriales

Priorité 1 : Favoriser les transitions pour assurer un continuum éducatif : scolaires, scolaire/périscolaire, scolaire/extrascolaire, structures/familles

L'enfant expérimente des situations, acquiert des connaissances, développe des compétences sur l'ensemble des temps de vie (au sein de sa famille, dans le cadre des interactions avec ses pairs, avec des professionnels, etc.). Ces expériences participent du développement des individus en favorisant sa socialisation, sa sociabilisation et son émancipation. Apporter un soin particulier au parcours de l'enfant-élève dans les différents temps et espaces éducatifs, et agir sur les complémentarités pédagogiques et éducatives, permet de prévenir les phénomènes de rupture.

Au sein du territoire États-Unis – Langlet-Santy, une part importante d'enfants entre en maternelle sans avoir expérimenté l'accueil collectif (dans les écoles Giono et Fournier spécifiquement). Des fragilités linguistiques de nombreuses familles, habitant le sous-secteur Santy notamment, entraînent des difficultés de compréhension dans les relations avec les professionnels de la Petite enfance et de l'Éducation nationale.

Malgré un certain nombre d'initiatives en faveur des liaisons petite enfance-maternelle (classe Passerelle à l'école Fournier, Ballad'ou), maternelle-élémentaire (Club Coup de pouce) et élémentaire-collège (6e en douceur), il semble nécessaire de renforcer l'accompagnement des élèves et des familles les plus fragiles lors de moments charnières de transition, tout en faisant en sorte de les fluidifier.

Sous-objectifs :

- Renforcer l'accrochage scolaire de l'enfant et de sa famille par des actions spécifiques à destination des enfants dénués d'expériences collectives, et l'accueil des parents dans l'école.
- Apporter un soin particulier aux liaisons scolaires en associant l'ensemble des professionnels du premier et du second degré et les équipes médico-sociales.
- Développer une démarche éducative concertée au sein de l'entité école associant l'ensemble des professionnels : équipe pédagogique, périscolaire, de restauration...
- Renforcer l'offre extra-scolaire et les liens entre les différentes structures socio-éducatives du territoire

Priorité 2 : Favoriser la persévérance scolaire et lutter contre le décrochage

Aborder le décrochage scolaire sous l'angle de la persévérance oblige à mettre l'accent sur ce qui permet aux élèves de s'engager dans leurs apprentissages. Elle débute dès l'accrochage scolaire et se poursuit tout au long de la scolarité obligatoire et au-delà. Les facteurs de décrochage sont nombreux et variés, liés à au parcours individuel du ou de la jeune (conditions sociales et économiques, santé, décrochage cognitif...) et au fonctionnement du système éducatif (climat scolaire, exclusion, changement de cycle, orientation...).

Au sein du territoire États-Unis-Langlet-Santy, des actions sont à l'œuvre pour infléchir des facteurs de décrochage : formation aux messages clairs, développement du langage par la pratique du conte, etc. Pour autant, il semble indispensable de les renforcer tant au sein de l'école qu'au-delà des cadres scolaires. La dynamique de prévention est à développer au sein de l'école et en lien avec l'ensemble des acteurs socio-éducatifs du territoire. Toutefois, la part de jeunes 16-25 ans non-scolarisée et sans emploi étant de 22 % reste importante et des actions sont à mener spécifiquement pour ces jeunes.

Sous-objectifs :

- Renforcer l'accrochage scolaire de l'enfant et de sa famille grâce aux actions favorisant le langage et la sociabilisation.
- Accompagner l'acquisition des savoirs fondamentaux au sein et hors de l'école : le lire, écrire, parler dans le cadre de productions audio par exemple.
- Promouvoir un climat propice aux apprentissages : accès à une offre de soin adéquat, médiation par les pairs, développement des compétences psychosociales, lutte contre le harcèlement...
- Promouvoir des actions renforçant le maintien en parcours scolaire : développement des compétences psychosociales, accompagnement sur les questions d'orientation, développement de l'offre d'emploi lycéens, de chantiers, d'apprentissage

Priorité 3 : Favoriser l'épanouissement des publics jeunes (12-25 ans) par un accompagnement au plus proche de leurs besoins.

Dès l'entrée dans le second degré, les élèves-jeunes entrent dans une période de vie spécifique empreinte de changements notables : physiques, psychiques, environnementaux et de questionnements : orientation professionnelle, privée, sexuelle. Période de passage, de transition, d'affirmation de soi ayant des impacts à courts et moyens termes dans tous les domaines de la vie.

Au sein du territoire États-Unis – Langlet-Santy, et au-delà des questions d'orientation et des situations de décrochage, nombre d'inquiétudes quant aux vulnérabilités psychiques d'une part non négligeable de jeunes des établissements scolaires (notamment au sein des collèges et lycées) sont relayées par les équipes pédagogiques et médico-sociales. Ces professionnels font également état du manque de formation et d'outillage face à ces situations.

Par ailleurs, des groupes de jeunes souhaitent pleinement prendre leur part au sein de la cité (groupe de jeunes accompagné par le Centre social des États-Unis, groupe de Leaders de Santy accompagné par le Centre social Gisèle Halimi, groupe culture du Lycée Lamartinière – Monplaisir accompagné par la professeure documentaliste..) il semble indispensable d'accompagner ces dynamiques.

Sous-objectifs :

- Promouvoir un climat propice renforçant le maintien en parcours scolaire et/ou de formation : remédiation, renforcement des compétences psychosociales, accompagnement sur les questions d'orientation, etc.
- Promouvoir la santé mentale des jeunes : formations des professionnels et professionnelles et des jeunes, médiations artistiques, Point écoute Jeunes, liens avec les Ambassadeurs santé mentale.
- Favoriser la collaboration entre établissements scolaires et structures d'éducation populaires : formations communes, temps d'échanges et de travail collectifs

Des enjeux transversaux de la Cité éducative de Lyon :

- Renforcer les relations entre l'école et les familles, et accompagner les parents dans leurs rôles d'éducateur tout au long du parcours du jeune
- Développer une culture commune parmi les professionnels en favorisant les formations inter-métiers et les opportunités de réflexions et travail collectifs

Composition de l'instance de gouvernance

- Représentante État :
 - Leila Seddiki, Déléguée de la Préfète : leila.seddiki@rhone.gouv.fr
- Représentants Ville :
 - Olivier Berzane, maire du 8e arrondissement : olivier.berzane@mairie-lyon.fr
 - Stéphane Collacciani, Directeur de la Mission Entrée Est : stephane.collacciani@mairie-lyon.fr
- Représentant Éducation nationale :
 - Saïd Boureghda, Principal du collège Longchambon : said.boureghda@ac-lyon.fr